

Conseil d'administration

du 18/12/2002

I-Election

Commission permanente : remplacement du 1er Vice-Président et élection du 2ème Vice-Président

Conformément à l'article 16 des nouveaux statuts et du fait de la démission de Mr Christophe PRIOU, le Conseil d'Administration doit compléter l'effectif de la Commission Permanente par l'élection, d'un premier Vice-Président titulaire, d'un premier Vice-Président suppléant, d'un deuxième Vice-Président titulaire et d'un deuxième Vice-Président suppléant.

Chaque département doit compter deux représentants dans la Commission Permanente.

1 - Election du premier Vice-Président titulaire :

Il est procédé à un vote à bulletins secrets, dont le résultat est le suivant :

- VOTANTS : 11
- BULLETINS BLANCS OU NULS : 0
- SUFFRAGES EXPRIMES : 11
- Ont obtenu : Mr CANONNE : 10 voix
Mr BIGAUD : 1 voix

Mr Christian CANONNE est élu 1^{er} Vice-Président titulaire.

2 - Election du premier Vice-Président suppléant :

Il est procédé à un vote à bulletins secrets, dont le résultat est le suivant :

- VOTANTS : 11
- BULLETINS BLANCS OU NULS : 0
- SUFFRAGES EXPRIMES : 11

- Ont obtenu : Mr BIGAUD : 10 voix
Mr CANONNE : 1 voix

Mr Yannick BIGAUD est élu 1^{er} Vice-Président suppléant.

3 - Election du deuxième Vice-Président titulaire :

Il est procédé à un vote à bulletins secrets, dont le résultat est le suivant :

- VOTANTS : 11
- BULLETINS BLANCS OU NULS : 0
- SUFFRAGES EXPRIMES : 11
- Ont obtenu : Mr BOLLE : 11 voix

Mr Jean-Michel BOLLE est élu 2^{ème} Vice-Président titulaire

4 - Election du deuxième Vice-Président suppléant :

Il est procédé à un vote à bulletins secrets, dont le résultat est le suivant :

- VOTANTS : 11
- BULLETINS BLANCS OU NULS : 0
- SUFFRAGES EXPRIMES : 11
- Ont obtenu : Mr PRODHOMME : 11 voix

Mr Joseph PRODHOMME est élu 2^{ème} Vice-Président suppléant.

Mr PRODHOMME, élu 2^{ème} Vice-Président suppléant laisse donc son siège de secrétaire suppléant de la Commission Permanente.

5 - Election du secrétaire suppléant :

Il est procédé à un vote à bulletins secrets, dont le résultat est le suivant :

- VOTANTS : 11
- BULLETINS BLANCS OU NULS : 0
- SUFFRAGES EXPRIMES : 11
- Ont obtenu : Mme MASSOT : 11 voix

Mme Mireille MASSOT est élue secrétaire suppléante.

Pour Extrait conforme
LE PRESIDENT

J. BRIEND